

FÉDÉ mag

MARS / MAI 2014



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

... # 07

Les outils et bonnes pratiques

qui peuvent vous
faciliter la vie
au bureau

DOSSIER



www.fw-b.be

- **P.38 Secrétariat général** Gestion des connaissances
- **P.41 Sport** Nos mérites sportifs
- **P.46 Culture** Nouveau décret pour les centres culturels

L'ÉCOLE STE MARIE À RÈVES

Inauguré le 4 octobre dernier, le nouveau bâtiment pour la section secondaire de l'ISM Rèves compte 2600 m² regroupant 12 classes, une salle d'études et une salle de sport.

La façade présente des baies de fenêtres légèrement décalées les unes par rapport aux autres, ce qui lui donne un rythme particulièrement intéressant. Elle est, par ailleurs, équipée de pare-soleil orange pour éviter la surchauffe (voir photo Rèves bâtiment).

L'Atelier d'architecture **Mathen**, concepteur du projet, a développé un patio qui, a contrario du plan standard proposant un couloir distribuant les classes de part et d'autres, met en œuvre une "zone commune" à côté de laquelle les classes viennent prendre place. Les nombreuses ouvertures vers l'espace vert d'intérêt paysager et vers l'ensemble du site depuis le cœur du bâtiment ainsi que l'apport de lumière zénithale permettent de proposer un milieu agréable et accueillant, rassemblant les classes en un ensemble unifié.

Le SGIPrS, c'est quoi ?

Le Service général des Infrastructures privées subventionnées a pour mission d'assurer le suivi des demandes de subventions introduites par les pouvoirs organisateurs du réseau libre subventionné en ce qui concerne les infrastructures scolaires et d'offrir une subvention en intérêts sur le prêt garanti.

RÔLE DU SGIPRS ...

Claude Lewy, l'architecte gestionnaire du projet au SGIPrS nous explique son intervention : *"Sur base du dossier de pré-adjudication établi par Jean-Christophe Mathen, l'architecte extérieur désigné par le Pouvoir Organisateur, mon rôle a consisté à analyser les plans et le cahier des charges des 5 lots au regard des aspects financiers, techniques et de sécurité ainsi que du respect des normes physiques et financières"*.

À l'issue de la passation des marchés publics et après analyse des offres, cette fois-ci par Michèle Cuvelier, juriste, et Cathy Verbeke, architecte remplaçant Claude en congé, l'intervention du SGIPrS a été basée sur un montant de 3 millions d'euros ! C'est Stéphane Devillers qui s'est penché sur les états d'avancement mensuels et Claude qui est intervenu pour statuer sur les quelques imprévus de chantier. L'état final devrait se situer aux alentours des 3.235.000 €, soit un prix au m² de 1.244 €/m² htva alors que la norme en vigueur à l'époque de l'adjudication était de 1.350 €/m² htva.

Comment ? Grâce à des choix de conception intelligents et en limitant les parachèvements (voir photo) !

Si vous voulez découvrir plus de photos, surfez sur le site de l'AGI www.infrastructures.cfwb.be

Odile Demilie et Claude Lewy, AGI



© 2013 Pedro Correa Photography

La finition des cages d'escalier du bâtiment est en béton brut de décoffrage, ce qui a permis de faire des économies substantielles, tout en apportant un côté design sympa au bâtiment avec des touches de couleur à certains endroits (couloirs, entrées de classe).



Le nouveau bâtiment pour la section secondaire de l'ISM Rèves.